

PROTOCOLE D'ACCORD

Entre

L'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'Education Nationale (IA-DASEN) de l'académie d'Orléans-Tours, monsieur Denis TOUPRY,

Et

L'Union Départementale des Maires Ruraux du Loiret (UDMR45), représentée par son président monsieur Gilles Lepeltier (Maire de Lion en Sullias),

Objet du protocole d'accord :

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan numérique dans les écoles du Loiret, en conformité avec la feuille de route académique, l'État et l'Union départemental des Maires Ruraux du Loiret s'engagent conjointement dans la promotion du déploiement d'un environnement numérique de travail (ENT) dans les écoles du département. L'architecture de référence, les services attendus dans les espaces numériques de travail ainsi que les préconisations organisationnelles, fonctionnelles et techniques, sont précisés dans le schéma directeur des espaces numériques de travail (SDET version 6).

Ce protocole définit les modalités de l'accord conclu entre les deux parties.

Article 1 :

L'État, représenté par l'IA-DASEN,

- apporte aux élus et aux écoles une expertise en matière de choix des services à mettre à disposition des usagers dans l'ENT ;
- s'engage à fournir l'annuaire fédérateur permettant aux usagers de se connecter à l'ensemble des outils fournis par l'ENT à condition que la solution retenue par la commune soit conforme au schéma directeur.
- accompagne les usagers par de la formation et du conseil.

Article 2 :

L'UDMR45,

- S'engage à promouvoir auprès de ses membres – élus du Loiret – l'acquisition d'une solution d'ENT conforme au schéma directeur défini par le ministère de l'Éducation Nationale agissant en qualité de maîtrise d'ouvrage des usages numériques au service des apprentissages".

Article 3 :

Les signataires de ce protocole construisent ensemble une convention État – Union départementale des maires précisant les engagements de chacun dans ce projet et précisant le cadre conventionnel à mettre en place entre la commune achetant une solution ENT, l'éditeur de l'ENT et les services de l'État.

Fait à Orléans, le

Monsieur Denis TOUPRY
IA-DASEN du Loiret

Monsieur Gilles Lepeltier
UDMR45